



CHEVILLON Patrick
Chef de projet - Spécialiste de la
thématique du transport et de
l'abattage-découpe

Le bilan comprend 3 jours, dont 2 jours d'audit + 1 jour pour l'analyse et le conseil, soit :

- la réalisation d'un bilan des consommations d'eau et d'énergie
- la mise à disposition d'enregistreurs d'énergie électrique pouvant mesurer de fortes puissances (enregistreurs horodatés par rapport à votre fonctionnement journalier ou à la semaine)
- la remise d'un bilan personnalisé mettant en évidence les priorités d'actions de management ou d'investissement